

La schizophrénie : une maladie mentale grave dont on estime qu'elle touche 300 000 Canadiens

OTTAWA (le 24 mai 2016) Aujourd'hui, l'Association canadienne de counseling et de psychothérapie (ACCP) souligne et appuie la Journée de sensibilisation à la schizophrénie. Cette journée marque une occasion importante de sensibiliser davantage à la schizophrénie et de témoigner notre appui aux personnes qui souffrent de la maladie.

La schizophrénie est un trouble mental sérieux qui brouille la distinction entre le réel et l'irréel, qui empêche de penser clairement, de gérer ses émotions, d'établir des liens avec autrui et de fonctionner normalement. Les symptômes de la schizophrénie apparaissent habituellement entre 16 et 30 ans et la maladie touche environ 300 000 Canadiennes et Canadiens. Bien qu'il s'agisse d'un trouble chronique, il existe des façons d'aider. Grâce au soutien, à la médication et à la thérapie, bien des personnes atteintes de schizophrénie parviennent à fonctionner de façon autonome et à vivre pleinement leur vie.

« Bien qu'il faille parfois envisager un traitement à long terme, le fait de vivre avec la schizophrénie n'est pas une situation désespérée. Grâce à des traitements appropriés, bien des personnes atteintes de schizophrénie parviennent à jouir de la vie et à fonctionner au sein de leur famille et de leur collectivité, explique la D^{re} Natasha Caverley, présidente de l'ACCP. Bien qu'on ne connaisse pas bien toutes les causes de la schizophrénie, il semble que cette maladie résulte habituellement d'une interaction complexe entre des facteurs génétiques et environnementaux qui se manifestent initialement au début de l'âge adulte. »

Chaque année, le 24 mai, les Sociétés de la schizophrénie de partout au Canada et dans le monde s'unissent afin d'inciter la population à se sensibiliser à cette maladie, à en parler et à se renseigner au sujet de la schizophrénie et de la psychose pour contrecarrer les préjugés.

Madame Caverley poursuit en ces termes : « Réclamer de meilleurs services pour les personnes souffrant de schizophrénie et pour leurs familles à l'échelle locale, provinciale et nationale, voilà qui doit devenir une priorité au Canada. Nous pouvons améliorer la vie de ceux et celles qui sont touchés par la schizophrénie et la psychose, en améliorant les lois sur la santé mentale, en offrant un meilleur accès aux soins de santé, de meilleurs traitements de la maladie, en faisant la promotion de la recherche en vue de déterminer les causes exactes de la schizophrénie et d'en trouver le remède, tout en réglant les problèmes les plus urgents du point de vue des soignants, des familles et des personnes touchées. »

Pour obtenir de l'aide thérapeutique, rendez-vous au www.ccpa-accp.ca, où vous pourrez trouver un Conseiller(ère) canadien certifié dans votre région. Les gens du public peuvent obtenir des renseignements clairs et fiables au sujet de la profession du counseling et de la psychothérapie en visitant le site grand public de l'ACCP <http://talkingcanhelp.ca/fr/>.



CANADIAN COUNSELLING AND
PSYCHOTHERAPY ASSOCIATION
L'ASSOCIATION CANADIENNE DE
COUNSELING ET DE PSYCHOTHÉRAPIE

groupes de spécialité. L'ACCP fait la promotion de la profession et de sa contribution à la santé mentale et au bien-être de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Cynthia Waldmeier, relationniste

Téléphone : 613-233-8906, cellulaire : 613-894-2128

Courriel : ccpa@impactcanada.com